

POLE DES RETRAITÉS FONCTION PUBLIQUE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fonctionnaire, voilà le mot tabou

Les engagements financiers concernant les retraites des fonctionnaires représenteraient 900 milliards d'euros, soit 45% de la dette de la France, selon les normes comptables internationales !

Comment cette somme a-t-elle été calculée ?

Pourquoi isoler ce poste, parmi les dépenses de l'Etat, plutôt qu'un autre ?

Veut-on une nouvelle fois stigmatiser ces citoyens français qui, comme tous les autres, travaillent, cotisent, paient leurs impôts... font vivre l'économie ?

Quand bien même on les supprimerait tous pour privatiser l'ensemble des services de l'Etat, il faudrait aussi assurer les retraites de ces travailleurs.

Le Pôle des retraités de la Fonction publique s'insurge contre cette nouvelle attaque politicienne et démagogique à l'encontre d'une partie de la population qui a consacré toute sa vie professionnelle à servir l'Etat.

Paris, le 1^{er} décembre 2005
Pour le Pôle des retraités FP
Jacques MAURICE
Secrétaire général de la FGR-FP

Contacts :

Association nationale des Retraités de la Poste et de France Télécom
(ANR La Poste et France Télécom) - ☎ 01.43.79.37.18

Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique (FGR-FP) - ☎ 01.47.42.80.13

Fédération Nationale des Officiers Mariniers (FNOM) - ☎ 01.45.82.23.20

Union Nationale du Personnel en Retraite de la Gendarmerie (UNPRG) - ☎ 01.40.34.87.14

Union Nationale des Retraités de la Police (UNRP) - ☎ 01.53.35.87.40